

Référence BCA : **24172441**
Affaire : INOUI
Véhicule : PEUGEOT 3008 III 2024
Immatriculation : HC-272-XA
Société :
Date de sinistre : 20/02/2026
N° de contrat : 000AU837490
N° de sinistre :
Emetteur :
Réf. émetteur : 00000000

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière	Genre : VP
Immatriculation : HC-272-XA	Carrosserie : CI
Marque : PEUGEOT	En. : E
Modèle : 3008 III 2024	Puiss. : 7 CV
Finition : 3008 1.2i -136 - BV e-DCS6 GT	Pl. Ass. : 5
Type : M10PGTVP209E881	Couleur : Bleu
N° de Série : VR3KAHPY0SS049673	Date certificat : 04/04/2025
1^{ère} mise en circ. le : 04/04/2025	
Kilométrage : 28428 Km (relevé)	
PTAV : 1,573 T – PTAC : 2,080 T	
Usure des pneus : AVG : 30%, AVD : 30%, ARG : 20%, ARD : 20%	
Date de validité du contrôle technique : 04/04/2029	

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 09/03/2026. Etait présent pour le réparateur . Etait présent pour le

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie), Facture d'entretien récente (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc sur toute la carrosserie.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 28 003,00 € HT. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 21 000,00 € HTVA (25 200,00 € TVAC)

Valeur après sinistre : 8 105,00 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 12 895,00 € HT

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Voiture particulière), de ses conditions d'achat (L.L.D.).

Nous avons été informés d'une offre d'achat du véhicule en l'état. Elle émane de :

Le propriétaire a accepté de céder son véhicule

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Adresse mail assuré :

Nous avons informé de nos conclusions Monsieur , lésé, le 09/03/2026.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant :

Nous avons informé de nos conclusions Monsieur , propriétaire 1, le 09/03/2026.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant :

Le bon d'enlèvement a été réalisé le 10/03/2026

Nous avons informé le 10/03/2026 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le .

Un courrier d'information du dépassement du seuil de sinistre important a été réalisé le 18/03/2026 auprès du correspondant sinistre de la société.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Oui

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C	ENJOLIVEUR G D'AUVENT	12,44	1	20			
R	VERINAGE		1	20			
C	COURROIE DE POMPE A EAU	11,72	1	20			
C,P	CAPOT-MOTEUR	870,00	1	20			
T	CAPOT-MOTEUR REGLAGE		1	20			
C	PLAQUE D'IMMATRICULATION AV	11,50	1	20			
C,P	CHARNIERE G DE CAPOT-MOTEUR G	39,43	1	20			
C,P	CHARNIERE D DE CAPOT-MOTEUR D	39,43	1	20			
C	COMMANDE D'OUVERTURE DE CAPOT-MOTEUR	28,75	1	20			
C,P	AILE AV G G	370,00	1	20			

C,P	AILE AV D D	370,00	1	20			
C	PROJECTEUR G G	1 750,00	1	20			
C	PROJECTEUR D D	1 750,00	1	20			
C	SUPPORT G DE PARE-CHOCS AV G	28,79	1	20			
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AV D	28,79	1	20			
P	DOUBLURE D'AILE AV D PEINTURE CLASSE 2 D		1	20			
R	DOUBLURE D'AILE AV D REMISE EN ETAT D		1	20			
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR	300,73	1	20			
C,P	LONGERON AV G G	136,70	1	20			
C	JANTE AV D D	316,99	1	20			
C	JANTE AR G G	316,99	1	20			
D,P	PROTECTEUR DE PORTE AV G DEPOSE/POSE G		1	20			
C	PARE-CHOCS AR	450,00	1	20			
C	PNEUMATIQUE AR G G	223,00	1	20	20,00		
C	CALANDRE	327,92	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AV	800,00	1	20			
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV	158,50	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AV G G	142,10	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AV D D	142,10	1	20			
C,P	PORTE AR G G	900,00	1	20			
C	PROTECTEUR DE PORTE AR G G	130,36	1	20			
C,P	LONGERON AV D D	137,50	1	20			
C	MOTOVENTILATEUR	534,70	1	20			
C	ALTERNATEUR	1 451,45	1	20			
C,P	ENJOLIVEUR DE PARE-CHOCS AR	196,75	1	20			
C	PARE-BOUE AR G G	103,28	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AR G G	193,19	1	20			
C	AVERTISSEUR SONORE	130,66	1	20			
C,P	TRAPPE D'ANNEAU DE REMORQUAGE AV	37,32	1	20			
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	330,00	1	20			
C	LOT D'ENJOLIVEURS DE PARE-CHOCS AV	86,92	1	20			
C	DURITE DE SORTIE DE RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR	227,09	1	20			
C,P	CHARNIERE INFERIEURE DE PORTE AR G G	39,65	1	20			
P	PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE AV G PEINTURE CLASSE 2 G		1	20			
R	PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE AV G REMISE EN ETAT G		1	20			
C	SPOILER DE PARE-CHOCS AV	142,10	1	20			
C	EMBLEME DE MARQUE AV	34,99	1	20			
C	KIT DE REPARATION DE BOITIER DE PROJECTEUR D D	99,66	1	20			
C	KIT DE REPARATION DE BOITIER DE PROJECTEUR G G	99,66	1	20			
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	147,57	1	20			
C	SUPPORT D'EMBLEME DE MARQUE AV	110,01	1	20			
C	PROTECTION SOUS-MOTEUR	395,48	1	20			
D,P	ENJOLIVEUR DE HAUT DE CAISSE D DEPOSE/POSE D		1	20			
C	CONDENSEUR DE CLIMATISATION	623,55	1	20			
C	TUYAU ENTRE COMPRESSEUR ET CONDENSEUR	83,72	1	20			
P	PARE-CHOCS AR D PEINTURE CLASSE 2 D		1	20			
R	PARE-CHOCS AR D REMISE EN ETAT D		1	20			
P	PARE-CHOCS AR G PEINTURE CLASSE 2 G		1	20			
R	PARE-CHOCS AR G REMISE EN ETAT G		1	20			
C	KIT DE COURROIE D'ACCESSOIRES	142,10	1	20			
C	TUYAU ENTRE EVAPORATEUR ET COMPRESSEUR COTE	99,34	1	20			

C	SUPPORT AV D'AILE AV D D	32,39	1	20			
T	CALCULATEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT INITIALISATION		1	20			
C	SUPPORT D'AVERTISSEUR SONORE	28,38	1	20			
C	ANTENNE AV DE CENTRALISATION	22,56	1	20			
C	LEVIER DE COMMANDE D'OUVERTURE DE CAPOT-MOTEUR	6,69	1	20			
C	RADAR DE DISTANCE	680,09	1	20			
T	RADAR DE DISTANCE REGLAGE		1	20			
C	DEFLECTEUR D DE PARE-CHOCS AV D	69,32	1	20			
C	DEFLECTEUR G DE PARE-CHOCS AV G	69,32	1	20			
P	PASSAGE DE ROUE AV G PEINTURE CLASSE 2 G		1	20			
R	PASSAGE DE ROUE AV G REMISE EN ETAT G		1	20			
P	PASSAGE DE ROUE AV D PEINTURE CLASSE 2 D		1	20			
R	PASSAGE DE ROUE AV D REMISE EN ETAT D		1	20			
C,P	TRAVERSE SUPERIEURE DE FACADE AV	63,14	1	20			
C,P	TRAVERSE INFERIEURE DE FACADE AV	51,15	1	20			
C	PARE-BOUE AV G G	84,09	1	20			
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	20			
P	RENFORT DE PIED AV D PEINTURE CLASSE 2 D		1	20			
R	RENFORT DE PIED AV D REMISE EN ETAT D		1	20			
C	SUPPORT SUPERIEUR D'AILE AV D D	34,94	1	20			
C	GUIDE D'AIR D DE PARE-CHOCS AV D	85,31	1	20			
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	183,25	1	20			
C	FAISCEAU DE PARE-CHOCS AV	24,90	1	20			
C,P	FERMETURE DE PASSAGE DE ROUE AV D D	35,95	1	20			
C,P	FERMETURE DE PASSAGE DE ROUE AV G G	56,77	1	20			
P	PANNEAU DE COTE D PARTIE AV SECTION PIED AV PEINTURE		1	20			
R	PANNEAU DE COTE D PARTIE AV SECTION PIED AV REMISE EN ETAT		1	20			
P	BAS DE CAISSE G SECTION CENTRALE PEINTURE CLASSE 2 G		1	20			
R	BAS DE CAISSE G SECTION CENTRALE REMISE EN ETAT G		1	20			
C	RENFORT DE PARE-CHOCS AV	114,77	1	20			
C	CABLE AV DE SERRURE DE CAPOT-MOTEUR	37,02	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE TRAVERSE SUPERIEURE DE FACADE AV	106,64	1	20			
C	ALLONGE D DE BERCEAU MOTEUR D	125,22	1	20			
C	ALLONGE G DE BERCEAU MOTEUR G	125,22	1	20			
C,P	APPUI D DE FACADE AV D	79,98	1	20			
C,P	APPUI G DE FACADE AV G	79,98	1	20			
C	MONOGRAMME DE MODELE AV	52,50	1	20			
C	CAMERA AV	194,72	1	20			
C	LOT DE SUPPORTS DE PARE-CHOCS AV	58,65	1	20			
C	CAPTEUR LATERAL D D'AIDE AU STATIONNEMENT AV D	119,54	1	20			
C	CAPTEUR LATERAL G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV G	119,54	1	20			
C	FEU DIURNE D D	374,34	1	20			
C	FEU DIURNE G G	374,34	1	20			
C	SERRURE D DE CAPOT-MOTEUR D	98,89	1	20			
C	SERRURE G DE CAPOT-MOTEUR G	98,89	1	20			
C	VOLET D'AIR DE FACADE AV	273,27	1	20			
C	ENJOLIVEUR SUPERIEUR DE PARE-CHOCS AV	207,68	1	20			
C	JOINT DE CAPOT-MOTEUR	68,60	1	20			
C	SUPPORT DE CAMERA AV	36,17	1	20			
C	FAISCEAU DE DETECTION DE CHOC PIETON	71,79	1	20			
T	CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU		1	20			
T	CIRCUIT DE FREINAGE PURGE		1	20			
T	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT VIDANGE		1	20			

D	ENSEMBLE MECANIQUE AV DEPOSE/POSE		1	20			
T	ESSAI PROLONGE SUR ROUTE CONTROLE		1	20			
T	TRAINS AV, AR CONTROLE/REGLAGE		1	20			
C	CAPTEUR D D'ANGLE MORT D	592,65	1	20			
C	CAPTEUR G D'ANGLE MORT G	592,65	1	20			
C	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AV	307,84	1	20			
C	MODULE LED DE PROJECTEUR D D	251,41	1	20			
C	MODULE LED DE PROJECTEUR G G	251,41	1	20			
T	VEHICULE ELECTRIQUE/HYBRIDE MISE HORS/SOUS TENSION		1	20			
C	JOINT SUPERIEUR DE PARE-CHOCS AV	109,59	1	20			
C	AVERTISSEUR PIETONS	289,27	1	20			
T	CAMERAS REGLAGE		1	20			
C	RACCORD DE GUIDE D'AIR D DE PARE-CHOCS AV D	42,66	1	20			
T	AILES AV G, AV D ECHANGE		1	20			
C	LOT D'ENJOLIVEURS INFERIEURS DE PARE-CHOCS AV	142,10	1	20			
C	DEFLECTEUR AV SUPERIEUR DE VOLET D'AIR DE FACADE AV	114,77	1	20			
C	DEFLECTEUR AV INFERIEUR DE VOLET D'AIR DE FACADE AV	60,12	1	20			
C	GUIDE D'AIR D DE FACADE AV D	49,19	1	20			
C	GUIDE D'AIR G DE FACADE AV G	49,19	1	20			
P	PEC peinture		1	20			

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	25,0	4,7	10,1	
Redressage	0,0	13,5	3,0	
Total Heures	25,0	18,2	13,1	23,80
Taux Horaire	54,50	58,50	62,50	58,50

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		4638,25
PIECES	(tva 20,00 %)	22301,78
INGREDIENTS DE PEINTURE	(44,70 €/H)	1063,86
TOTAL HTVA		28003,89
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		28003,89
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		33604,67

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficiences(s)	Imputable
Carrosserie	Longerons	Déformation importante	

Les informations collectées dans le cadre de la mission d'expertise (coordonnées, numéro d'assuré, numéro d'identification du véhicule, éléments relatifs au véhicule, au sinistre, ...) font l'objet d'un traitement dont le responsable est la société BCA Expertise. Elles sont traitées en vertu de la mission que vous avez confiée à BCA Expertise ou selon les instructions qui nous ont été données par votre assureur, ou encore, dans certains cas, d'une obligation légale. Ces données sont utilisées pour réaliser une expertise sur votre véhicule à la suite d'un sinistre, émettre le rapport d'expertise, réaliser des statistiques, enrichir notre base de données et améliorer nos outils informatiques le cas échéant. Elles sont collectées soit directement auprès de vous, soit nous ont été transmises par la compagnie d'assurance qui assure votre véhicule. Elles sont destinées à l'expert et au personnel de BCA Expertise dûment habilité, à votre compagnie d'assurance ou à votre courtier le cas échéant, aux prestataires de BCA Expertise, et au SIV (agents habilités du ministère de l'intérieur dans le cas de véhicules endommagés). Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. En cas de transfert de données hors d'un pays de l'Union européenne, BCA Expertise met en place les mesures juridiques, techniques et opérationnelles afin de garantir la sécurité de ces transferts. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement, d'opposition au traitement et le cas échéant de portabilité des données vous concernant. Pour plus d'information, consultez notre politique de protection de données sur www.bca.fr disponible à l'adresse suivante : <https://www.bca.fr/mentions-legales/> Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@bca.fr ou par courrier postal à DPO BCA - 14 rue Sarah Bernhardt - 92 665 Asnières Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.